



www.emi.org.org

EMI • Entraide Médicale Internationale

70, allée Jacques Prévert
14790 Verson, France
E-mail : entmedint@aol.com



Je souhaite soutenir le projet ASA-EMI

Votre soutien financier

- 35 euros
- 100 euros
- Autre montant
(à préciser) €

Vos coordonnées

M^{me} M^{lle} M.

.....
.....
.....

Adresse mail :

(Pour un engagement de 150 euros, qui ne vous coûte que 50 euros *, E.M.I. peut recevoir 850 euros de subvention, et disposer ainsi de 1 000 euros pour ses missions de développement).

* **Réduction d'impôts** : vous pouvez déduire de vos impôts 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevrez un reçu fiscal par retour du courrier

Déjà adhérent, je parraine la cotisation 2010 d'un nouvel adhérent

Cotisation 2010

- 35 euros

Coordonnées de la personne que je parraine

M^{me} M^{lle} M.

.....
.....
.....

Adresse mail :



EMI • Entraide Médicale Internationale

70, allée Jacques Prévert • 14790 Verson, France
Téléphone : + 33 (0)2 31 26 20 30 • Télécopie : + 33 (0)2 31 26 22 00
E-mail : entmedint@aol.com - http://www.emi-ong.org

Verson, Décembre 2009

Dr Alain Roussel
Président Délégué

Cher adhérent,

Les activités de notre association se développent rapidement, et il nous est apparu important de vous annoncer l'engagement d'EMI dans un nouveau projet à Madagascar : **le projet ASA** (Accueil des Sans Abris).

Ce projet repose sur une initiative de notre partenaire, l'ASA, qui mène avec succès, depuis 1991, un vaste programme de réinsertion durable de familles de sans-abris malgaches. Compte tenu de son importance, il a été décidé d'y adjoindre un volet médical, qu'EMI a accepté de prendre en charge.

Pour mener à bien cet ambitieux projet, EMI a besoin de l'aide de tous ses adhérents : pour finaliser l'équipement et les raccordements du dispensaire, financer l'envoi de médecins pédagogues spécialistes des thérapies pratiquées localement, et constituer une bibliothèque médicale.

Nous comptons sur votre aide, et vous en remercions d'avance.



ACCUEIL DES SANS ABRIS À MADAGASCAR

PROGRAMME ASA ET EMI

Le projet ASA

L'association malgache ASA a développé depuis 1991 un vaste programme de réinsertion de familles en grande précarité à Madagascar.

Le programme consiste à proposer à des familles privées de logement, de nourriture, de soins, et d'emploi, de quitter la capitale Antananarivo, pour se réinsérer durablement en milieu rural.

En trois ans, les sans-abri deviennent de vrais paysans sur leurs propres terres.

Ce parcours se fait en **3 étapes**, très organisées :

► Etape 1 : L'accueil

Chaque année depuis 1995, l'association repère 20 à 25 familles, et leur propose une prise en charge totale avec évolution vers un monde rural, voire artisanal.

L'accueil se fait dans un Centre ASA 1^{ère} année (**CASA 1**) dans la proche banlieue de « Tana » (Antananarivo), où ils bénéficient d'un logement, de nourriture, d'instruction, de vêtements, de soins, ainsi que d'un apprentissage professionnel (menuiserie, briqueterie, couture, ...).



Chacun retrouve identité, hygiène et règles de vie. Les enfants vont à l'école. Les parents sont alphabétisés et reçoivent une formation technique et agricole. Ils cultivent de petites rizières et des jardins dont la production leur appartient. Ils commencent à gérer leur pécule. Ils participent à la mise en culture de rizières collectives.

► Etape 2 : La spécialisation agricole

A partir de la 2^e année, les familles évoluent vers une spécialisation dans un second centre (**CASA 2**) où s'ajoutent des activités agricoles (cultures maraîchères et céréalières). Les apprentissages s'y poursuivent.

L'accent est mis sur les techniques agricoles, attelage, petit élevage (volailles, lapins, porcs), la gestion et la prise de responsabilité. Les hommes façonnent les meubles de leur future maison.



Habitations partagées de CASA 2

► Etape 3 : L'installation

L'aboutissement de la formation se concrétise la troisième année par la grande migration sur les terres vierges du Moyen-Ouest, à 200 km d'Antananarivo.

Chaque année, dans un paysage à vous couper le souffle, un nouveau hameau sort de terre. Chaque famille y arrive avec ses meubles et son petit cheptel. Elle reçoit les clés de sa maison et prend possession de ses terres qu'elle doit mettre en valeur. S'y ajoute une dotation agricole, zébus, outils, semences...

Les familles seront accompagnées pendant plusieurs années par les encadreurs agricoles et sociaux pour acquérir au plus vite leur indépendance.

Parallèlement, les enfants sont scolarisés et un dispensaire est mis à leur disposition.



Paysage du futur domaine

Des résultats probants



En 2009, la 13^{ème} promotion s'est installée dans un 13^{ème} village !

Au total, près de 3 000 personnes vivent aujourd'hui sur le site, et 1 263 enfants sont scolarisés.

Sur place, d'autres activités ont été créées : centre d'apprentissage aux métiers ruraux (pour les 15 à 18 ans) avec à la clef un support de leur projet personnel, pépinière pour implanter de nouvelles cultures adap-

tées aux sols, marché hebdomadaire, pisciculture, location de matériel agricole, asile de vieillards, briqueterie, vannerie, fromagerie, ferme modèle, ateliers divers (bois, corne, textile, etc.), des internats pour les élèves éloignés de plus de quinze kilomètres, et bien sûr les dispensaires médicaux chargés des soins, suivis et vaccinations.

Pour ces villages, l'ASA est intervenue comme un véritable agent de développement rapide et durable en créant routes, ponts, et infrastructures.

Et pour les 3 000 personnes concernées, le projet ASA a constitué une solution durable qui leur a permis de sortir de la pauvreté et de l'exclusion, de bâtir un véritable projet de vie, et d'assurer leur réinsertion économique.

Près de **3 000 personnes réinsérées** (environ **400 familles**)
13 nouveaux villages, 13 promotions installées
2 promotions en formation,
1 263 élèves scolarisés, 24 enseignants,
1 200 visites médicales par mois, 2 médecins

EMI et le volet médical

Le projet ASA concerne désormais un grand nombre de personnes, et exige la mise en œuvre d'une véritable politique de santé dans les centres d'accueil.

Les soins sont actuellement dispensés par 2 médecins locaux, intervenants dans un centre de santé principal situé à Ampasipotsoy et un dispensaire situé à Ambatolahizo.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ASA, EMI, qui a été retenue pour prendre en charge le volet médical de ce projet, a mené à bien le programme de construction et d'équipement du dispensaire d'Ambatolahizo et se propose aujourd'hui notamment de :

► Compléter l'équipement et les raccordements pour faire du dispensaire construit d'Ambatolahizo un centre de santé capable d'absorber des cas plus importants et dans le respect d'une meilleure asepsie le raccordement à l'eau courante, la fourniture d'un réfrigérateur susceptible de conserver les vaccins doté d'un panneau solaire permettant son alimentation, la mise en place d'un incinérateur afin de détruire les déchets médicaux, etc.

► Envoyer un ou plusieurs médecins pédagogues pour des périodes de 4 à

6 semaines afin de mettre à niveau les médecins locaux.

► Constituer une documentation médicale locale destinée aux médecins en poste.

► Ultérieurement, établir un second dispensaire à Bemahatazana, destiné à plusieurs villages sur une zone s'étendant sur 30 000 hectares environ.

L'engagement d'EMI pour ce projet médical a été budgété sur une base de 40.000 €.



Centre de santé d'Ambatolahizo